



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DIMANCHE 16 FEVRIER 2025 BRON

Présents : Elodie Chauvin, Céline Duray, Aude Gourbal, Jean-Claude Anglard, Sylvie Anglard, Enguerran Neveu, Gaëlle Berenguer, Nicolas Houël, Juliette Rechiniac, Aurélien Berenguer, Romain Pascale, Alice Laplaza, Melissa Lebas

Invités : Olivier BIZEUL (Directeur Général)

Durée : 50mins 12h30-13h20

ORDRE DU JOUR

- 1) Passage de témoins
- 2) Organisation des postes et commissions
- 3) Validation des commissions et du bureau directeur
- 4) Composition des Commissions
- 5) Communication et outils de travail collaboratif
- 6) Organisation des réunions
- 7) Conclusion et prochaines étapes

1) Passage de témoins

- **Transition harmonieuse** : L'équipe actuelle éprouve des difficultés face à ce changement. Pour garantir une transition fluide, il est crucial de rappeler, dans la semaine, notre souhait d'une passation en douceur, accompagnée jusqu'à la fin de la saison.
- **Accompagnement global** : Cet accompagnement doit inclure tant les postes clés que les techniciens, assurant ainsi une continuité optimale des opérations.



2) Organisation des postes et des commissions

Élection des postes : Le vote pour le poste de président a déjà été réalisé. Les autres postes seront soumis à un vote à bulletin secret, avec une réponse par "oui" ou "non" pour chaque candidat. Le dépouillement sera effectué par la commission électorale.

Répartition des postes et votes :

Poste	Participant	Oui	Non
Secrétaire	Alice Laplaza	13 voix	0 voix
Trésorier	Romain Pascale	13 voix	0 voix
Vice-président Formation	Gaëlle Berenguer	13 voix	0 voix
Vice-président Communication et partenariats	Nicolas Houël	13 voix	0 voix
Vice-président Inclusion et qualité de vie au travail	Élodie Chauvin	13 voix	0 voix
Vice-président Éthique et labellisation	Sylvie Anglard	13 voix	0 voix
Vice-président Pratiques compétitives	Lionel Pasqualin	13 voix	0 voix
Vice-président Pratiques non compétitives	Aude Gourbal	13 voix	0 voix
DTG	Bertand Rabilloud	13 voix	0 voix

3) Validation des commissions et du bureau directeur

- Les commissions techniques seront validées lors d'une réunion en visioconférence prévue le 3 mars.
- La validation des autres commissions se fera en présentiel le 29 mars, après l'assemblée générale à Privas.
- L'assemblée générale de mars est programmée le 29 mars au matin à Privas, avec réservation effectuée, y compris pour la veille. Les convocations seront envoyées la semaine prochaine. Cette assemblée présentera l'exercice 2024. Bien que les modalités de présentation ne soient pas encore définies, il est souhaité que les intervenants ayant préparé les présentations soient présents pour les exposer.
- Si le nombre de participants est suffisant, une réunion du comité directeur sera organisée l'après-midi pour voter les commissions à constituer d'ici là.



- Il est rappelé que la validation des votes des commissions nécessite une majorité.

4) Composition des Commissions

- **Commission Electorale**
- **Commission Formation**
- **Commission des Juges** : Composée de 2 membres du comité et de 3 membres externes, incluant au moins un juge national en activité.
- **Commission Médicale** : Inclut le président, un médecin, un membre du comité, un kinésithérapeute et le Directeur Technique Général (DTG). Actuellement, un kinésithérapeute licencié est à identifier au sein de notre réseau.
- **Commission de Discipline** : Les modalités de composition sont à valider conformément aux procédures fédérales. Les membres ne doivent pas appartenir à une structure déconcentrée (région ou département).
- **Commission Éthique et Labellisation** : Composée de 5 membres, qu'ils soient internes ou externes, ainsi que du Vice-Président. Un appel à candidatures pourrait être envisagé, bien que cela ne soit pas urgent.
- **Commission Territoriale** : Déjà existante lors du précédent mandat, elle regroupe les présidents départementaux.
- **Commission Technique** : Constituée du Responsable Technique (RT) et de 6 membres, dont un responsable des juges. Il doit avoir un niveau 4 minimum ainsi que la capacité à fédérer.

Pour certaines commissions, une sélection des membres indispensables à leur bon fonctionnement sera effectuée, avec une validation prévue après l'Assemblée Générale. Concernant les commissions techniques, un appel à candidatures sera lancé afin d'élargir notre réseau et d'identifier de nouvelles personnes ressources. La validation de ces commissions techniques interviendra dans deux semaines.

Il est à noter que, par le passé, certaines commissions comprenaient des membres de droit, tels que les Vice-Présidents, qui n'étaient pas toujours présents, et que certaines commissions n'ont pas été actives.

Commissions Supplémentaires Existantes :

- **Finance**

Règles de Cumul des Fonctions :

- Un Vice-Président peut être membre d'une autre commission.
- Le rôle de DTG ne peut être cumulé avec celui de RT.

5) Planification des évènements à venir



- Participation à une réunion à Lyon pour récupérer des informations et rencontrer les salariés. Aurélien, Romain et Nicolas. Mardi 18 février 2025.

6) Communication et Outils de Travail Collaboratifs

- Actuellement, certaines disciplines ont un mode de fonctionnement structuré, tandis que d'autres nécessitent encore une organisation plus formelle.
- Proposition d'uniformiser et généraliser un cadre de fonctionnement afin d'améliorer la transmission des informations.
- Discussion sur l'utilisation d'outils de communication tels que WhatsApp ou Slack pour fluidifier les échanges.
- Intégration du DTG et du coordinateur ETR dans toutes les commissions techniques afin d'assurer un suivi cohérent.
- WhatsApp, bien que largement utilisé pour sa simplicité, pose des problèmes de conformité avec la réglementation RGPD.
- Mise en place d'un canal principal de communication permettant de centraliser les informations et d'éviter leur dispersion.
- Désignation d'un modérateur pour organiser et filtrer les messages pertinents. Ce rôle pourrait être confié au DTG.
- Maintien des communications officielles via email afin d'assurer une traçabilité et un archivage structuré des échanges.
- Actuellement, les échanges passent majoritairement par email, ainsi que via la plateforme de partage dédiée aux techniciens et Jérôme avec Trello.
- Jusqu'à présent, un élu et un salarié étaient chargés de la gestion de la communication.

7) Organisation des Réunions

- Une réunion de service est organisée tous les mardis avec les salariés, en distanciel.
- Lisa est en alternance : 3 semaines en entreprise et 1 semaine en école.
- Une réunion mensuelle est également prévue pour assurer le suivi des projets et actions en cours.
- Importance de la structuration et de la fréquence des réunions pour maintenir une bonne coordination.

8) Conclusion et Prochaines étapes



- Validation des commissions techniques en visioconférence 3 mars.
- Validation des autres commissions en présentiel le 29 mars après l'AG.
- Organisation d'un appel à candidatures pour certaines commissions spécifiques.
- Finalisation de la planification des événements à venir.
- Mise en place d'un système de communication optimisé avec un canal principal et des réunions régulières.

Fin de la réunion.

Rédigé par : Alice Laplaza

Fonction : Secrétaire

Date de rédaction : 18 février 2025

Secrétaire Générale,
Alice LAPLAZA

Président régional,
Aurélien BERENGUER